



LETTRE D'INFORMATION - Juillet 2024

Programme LED++ : déjà 45% de LED sur le territoire du SDEHG !

Le programme LED++ de rénovation accélérée du parc d'éclairage public avance à grand pas ! Notre objectif d'atteindre en 2027 un taux d'équipement LED de 100% sur le territoire du SDEHG se précise.

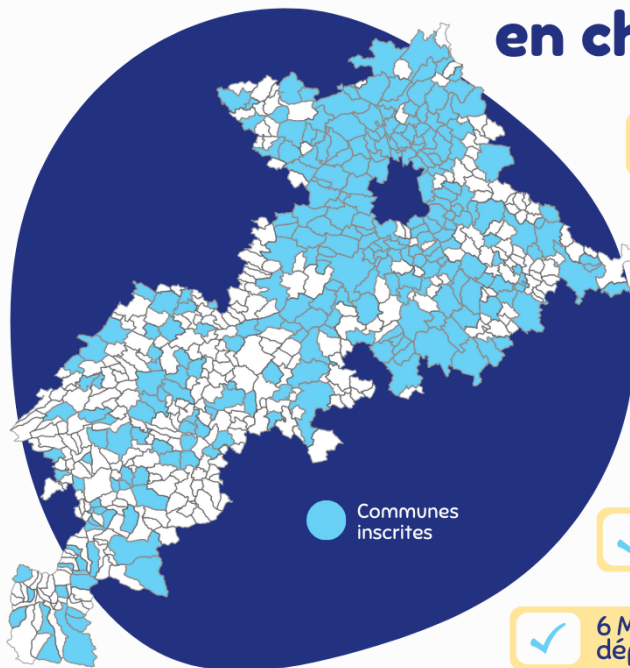
Un grand merci aux communes qui plébiscitent largement ce programme initié en 2022. Les maires ont été nombreux à nous transmettre leurs témoignages sur les réalisations de ce programme.

Vous retrouverez ces témoignages ainsi que le rappel des caractéristiques de ce programme sur notre site internet :

Témoignages des Maires

Vos interlocuteurs techniques du SDEHG sont à votre disposition pour étudier tout projet de rénovation d'éclairage dans le cadre de ce programme qui permet de réaliser des économies sur la consommation d'énergie et sur la facture d'électricité dès la première année.

Le programme LED++ en chiffres à ce jour



✓ 265 communes inscrites

✓ 468 opérations

✓ 100 000 points lumineux concernés

✓ Taux d'équipement en LED du territoire SDEHG : 45%

✓ Taux d'économie d'énergie : 80%

✓ 6 M€ d'économie annuelle sur les dépenses d'énergie des communes



Inauguration de la rénovation LED++ à Eaunes

Les inaugurations des rénovations d'éclairage public réalisées dans le cadre du programme LED++ permettent d'aller à la rencontre des maires et des délégués communaux, avec les Vice-Présidents territorialisés, les équipes techniques et les interlocuteurs des entreprises de travaux, pour découvrir, sur le terrain, les nouvelles installations rénovées :

>>> à Montégut-Lauragais le 16 mai

>>> à Saint-Martory le 31 mai

>>> à Eaunes le 6 juin

>>> à Sainte-Foy-de-Peyrolières le 13 juin

Un partenariat financier avec la Banque des Territoires



Le 12 juin dernier, Patrick Martinez, Directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires, et Thierry Suaud, Président du SDEHG, ont signé une convention de partenariat financier sous la forme d'une avance remboursable, ou intracting, d'un montant de 10 M€ sur une durée de 12 ans. Cette solution de financement, à un taux d'emprunt attractif de 3%, viendra soutenir les travaux de remplacement des points lumineux dans le cadre du programme LED++.

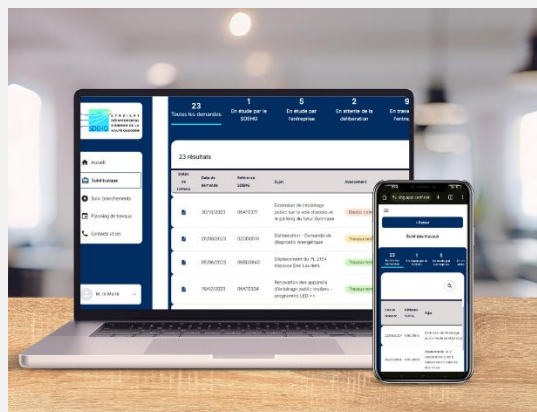
[Pour en savoir plus](#)

>>> Patrick Martinez, Directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires :

« Ce deuxième dossier de financement acte l'installation d'un partenariat étroit avec le SDEHG et marque l'une des priorités de la Banque des Territoires, soutenir l'engagement et accompagner la politique des acteurs locaux en faveur de la transformation énergétique. Le dispositif de financement intracting contribue à donner au SDEHG l'accélération pour devenir le premier département français 100% LED à horizon 2027. »

Le SDEHG innove avec un nouveau portail de suivi des travaux pour les communes

Parce que la qualité du service rendu aux communes est au cœur de nos préoccupations quotidiennes, le SDEHG s'adapte et innove en proposant aux communes un nouveau portail de suivi des travaux. Les élus municipaux pourront désormais suivre avec précision l'avancement des opérations menées par le SDEHG sur leur commune. La solution informatique retenue est innovante car basée sur une technologie « sans codage » ou « no code », garantissant de plus la souveraineté des données par son hébergement en France. Grâce à ce choix technologique, l'interface pourra être continuellement améliorée en fonction des suggestions des différents utilisateurs.



[Pour en savoir plus](#)

Découvrez le rapport d'activité 2023 du SDEHG !



Vous pourrez découvrir, dans ce rapport d'activité, les différentes actions menées par le Syndicat durant l'année 2023 ainsi que nos propositions visant à permettre aux communes de réussir le tournant de la transition énergétique.

[Pour consulter le rapport d'activité](#)

Ce document doit faire l'objet d'une communication en séance publique au conseil municipal. Une présentation synthétique de ses principales informations est proposée à cet effet :

[Pour consulter la synthèse](#)

Objectif 2 000 abonnés atteint sur LinkedIn !



Vous êtes déjà plus de 2 000 à nous suivre sur LinkedIn et à partager nos actualités, nos nouveautés, notre ambition pour le service public local de l'énergie ! Merci pour votre fidélité et votre engagement. Rejoignez-nous encore plus nombreux :

[Pour consulter notre page](#)

Notre veille Énergie

>>> Prix de l'électricité : le gouvernement renonce à appliquer une hausse prévue au 1^{er} août

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) vient d'annoncer que le gouvernement renonçait à faire appliquer au 1^{er} août une augmentation de la facture d'électricité liée à la revalorisation du tarif d'acheminement du courant. Si cette évolution annuelle avait été appliquée, la facture de 22 millions de ménages et entreprises au tarif réglementé de l'électricité aurait augmenté d'environ 1%.

>>> Le rapport de la Commission d'enquête du Sénat pour une électricité moins chère et décarbonée

Après 6 mois de travaux et plus de 140 personnes entendues, la Commission d'enquête du Sénat sur l'électricité a présenté ses propositions concrètes en faveur du pouvoir d'achat des Français.

La Commission d'enquête du Sénat prône la baisse de 40% de la facture d'électricité des usagers grâce notamment à une diminution ciblée de la fiscalité sur l'électricité et l'instauration d'un contrat pour différence (CfD) fixé entre 60 et 65 € le MWh pour éviter les variations erratiques de prix.

[Pour consulter le rapport](#)

>>> La CRE publie son observatoire des marchés de détail du 1^{er} trimestre 2024

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) vient de publier son observatoire des marchés de l'énergie du 1^{er} trimestre 2024.

Ce document met en évidence qu'il existe désormais une multitude d'offres en dessous du tarif réglementé d'électricité. De ce fait, le nombre de sites en offres de marché augmente avec 244 000 sites supplémentaires entre le 31 décembre 2023 et le 31 mars 2024.

Pour les clients résidentiels, le taux de sites en offres de marchés évolue toutefois faiblement de 39,4 à 40%, les sites en tarif réglementé restant prépondérants.

La multiplicité des offres conduit les clients non résidentiels à faire jouer la concurrence entre les différents fournisseurs d'électricité. Ainsi, plus de 8% de ces clients ont changé de fournisseur au 1^{er} trimestre 2024.

[Pour consulter l'observatoire](#)

>>> Mise en place de lignes directrices pour le renforcement de la protection des consommateurs

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) annonce la mise en place de lignes directrices relatives aux pratiques des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel. Ces lignes directrices permettront de renforcer l'information et la protection des consommateurs.

[Pour en savoir plus](#)

>>> Résultats du baromètre 2024 CLEEE-FNCCR sur les fournisseurs d'électricité

Depuis 8 ans, le CLEEE et la FNCCR mènent auprès des acheteurs d'électricité et de gaz une enquête de satisfaction relative aux fournisseurs présents sur le marché. L'enquête ne vise pas le prix ; elle s'intéresse uniquement aux aspects qualitatifs (relation commerciale, compétence, flexibilité, réactivité, innovation, proactivité) et administratifs (facturation et reporting).

[Pour consulter le baromètre 2024](#)

Les réunions territoriales reprendront en septembre, venez nombreux !



Le Président du SDEHG et ses équipes vont de nouveau sillonner tout le département entre le 20 septembre et le 20 décembre 2024 pour rencontrer les maires et les délégués des communes, en présence des représentants d'Enedis et des entreprises de travaux et d'entretien. Au total, 16 rencontres territoriales sont programmées.

Nous espérons vous voir nombreux à ces moments d'échanges qui nous sont précieux pour recenser vos observations du terrain et vos suggestions pour améliorer les services apportés aux communes et aux usagers.

Rencontrez-nous aux Journées Territoriales les 26 et 27 septembre !



Les Journées Territoriales seront organisées les jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024 à la Salle Horizon Pyrénées à Muret.

Cet événement réunit notamment l'Association des Maires de Haute-Garonne (AMF31), le CNFPT ainsi que les associations de la fonction publique. Elus, DGS, ingénieurs, techniciens et acteurs de nos territoires se retrouvent pour partager des moments d'échanges et de rencontres.

Comme les années précédentes, le SDEHG sera présent à cet événement et vous accueillera sur son stand. Nous vous attendons nombreux !

[Pour consulter le programme](#)

Les actes administratifs du Comité

Les actes administratifs du Syndicat sont disponibles sur www.sdehg.fr, rubrique « *Nous connaître* > *Les actes administratifs* ».

- [Liste des délibérations et diaporama](#) du Comité Syndical du 27 mars 2024
- [Procès-verbal du Comité Syndical du 28 février 2024](#)
- [Procès-verbal du Comité Syndical du 19 octobre 2023](#)

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE-GARONNE

9 rue des 3 Banquets – CS 58021 – 31080 Toulouse Cedex 6
www.sdehg.fr

